



DECLARATION LIMINAIRE A LA CAPL D'AFFECTATION N°3,

Le 25 Juin 2019

Monsieur le Président,

Nous commencerons cette déclaration liminaire en rappelant la forte journée de mobilisation des fonctionnaires contre le projet de loi de transformation de la fonction publique, le 9 mai dernier.

Ce projet gouvernemental est dévastateur, par rapport au statut actuel des fonctionnaires mais aussi pour le dialogue social national et local.

Nous ne rentrerons pas forcément ici dans le détail, mais notre analyse de l'ensemble des articles démontre que cette orientation politique est néfaste à l'intérêt général d'abord mais aussi et surtout pour les fonctionnaires.

De plus, notre Ministre, très friand d'être au-devant de la scène médiatique, a ainsi annoncé qu'il allait « proposer au Premier Ministre de déplacer des services de la DGFIP, soit environ 3000 agents, en région et notamment en ruralité ».

Très « politique », cette annonce n'a pas de quoi rassurer, ni les agents, (il ne s'agit pas de faciliter les mutations vers la province ni de stopper le mouvement de suppressions de services), ni les usagers, en effet, l'orientation profonde du pouvoir demeure : réduire la place de l'action publique, voire la détruire.

Depuis, il a d'ailleurs confirmé ses projets de géographie revisitée que vous avez vous-même décliné au niveau local face aux représentants des personnels, ce mardi 11 juin.

Dans le vaste mécano de concept de « géographie revisitée », nous assistons donc à un véritable démantèlement de nos implantations territoriales ; la propagande gouvernementale ne nous dupe pas :

- une poursuite des suppressions de services (réduction drastique du nombre des implantations et 1 seul « conseiller » par EPCI),
- - des partenariats passés avec les Maisons France Service (MFS), nouvelle appellation des Maisons de Services au Public, forme « low-cost » de service public dans laquelle la DGFIP ne sera pas présente de façon pérenne,
- - des formes d'accueils itinérants sensées symboliser la présence du Service Public...

- Le tout, sur fond d'accélération des suppressions d'emplois, de réforme de la Fonction publique et de régression générale des droits sociaux, notamment en matière de règles de gestion.
- Tout cela accompagné de la circulaire du 12 mai 2019 qui met en musique la mise en œuvre de la réforme de organisation territoriale de l'état .
-

Mais pour la DGFIP ,la « « reconquête des territoires " rime avec abandon des territoires et des agents.es des Finances Publiques.En effet, les locaux montrent clairement que la DGFIP pourrait subir une chute brutale du nombre : des SIP ,SIE,des trésoreries de proximités ,des SPF ,et autres service en matière d e contrôle fiscal

Concernant l'ordre du jour de cette CAP locale, notre direction sera concernée à partir de 2020 par la départementalisation.

Nous rappelons que depuis le début, Solidaires Finances Publiques s'est opposé à cette régression des règles de gestion qui n'a pour objectif que de supprimer les droits et garanties des agents pour renforcer l'arbitraire, la mobilité forcée et créer de véritables baronnies locales en termes de gestion des personnels.

C'est malheureusement désormais facilement vérifiable, entre autre, avec le rallongement inacceptable des délais de séjour et la suppression pure et simple de la garantie à la commune lors d'une suppression ou réorganisation de services !

Même chose comme la suppression du recours national en tant qu'instance de dialogues social laisse une trop grande latitude aux directeur locaux

C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques ne s'interdira pas ,dans certaines situations,d'interpeller la Direction Générale si la décision prise au niveau local entraîne des conséquences graves sur la santé physique et psychologique des agents,

Sur le sujet crucial des effectifs, la catégorie A,B,C est fortement touchée par des vacances de postes au niveau national, qui se traduit pour notre département à un déficit d' agents,B et C

tout cela ayant malheureusement pour conséquence dramatique de dégrader fortement les conditions de travail des agents déjà très sollicités depuis de nombreuses années.

Pour conclure,monsieur le Président nous rappelons que nous voterons contre le mouvement à cause de la situation dramatique des effectifs et à cause de la régression des droits des agents due aux nouvelles règles de gestion.

Solidaires Finances Publiques 82,

*le secrétaire
Stéphane RAMBEAUD*